



Honoraires de transaction

Prix de vente	Biens et droits immobiliers, fonds de commerces (TTC à la charge du vendeur)
Jusqu'à 50.000 €	Forfait 5.000€
De 50.001 à 100.000 €	Forfait 7.000€
De 100.001 à 150.000 €	7,5%
De 150.001 à 250.000 €	7%
De 250.001 à 400.000 €	6,5%
De 400.001 à 550.000 €	6%
De 550.001 à 650.000 €	5,5%
A partir de 650.001 €	5%
Stationnements seuls : honoraires forfaitaires 1.500 € Commercialisation de programme neuf : sur devis	

Avis de valeur, expertises et assistance

Avis de valeur	150€ TTC
Assistance administrative à la vente sans intermédiation	3.000 € TTC forfaitaires

Honoraires de location habitations

Locaux d'habitation soumis à la loi du 6 juillet 1989	Honoraires TTC bailleur	Honoraires TTC locataire
Entremise et négociation	20 €	
Visite, constitution du dossier, rédaction du bail logement > 50m ²	6€/m ²	6€/m ²
Visite, constitution du dossier, rédaction du bail logement < 50m ²	8€/m ²	8€/m ²
Etat des lieux	3€/m ²	3€/m ²

Honoraires de location autres biens

Locaux professionnels, commerciaux et industriels, stationnements.	Honoraires TTC bailleur	Honoraires TTC locataire
Recherche de locataire, visites, entremise et négociation, constitution du dossier, rédaction du bail, état des lieux d'entrée	1,2 mois du loyer hors taxes	2,4 mois du loyer hors taxes
Location garages et parkings seuls	1,2 mois du loyer hors charges	1,2 mois du loyer hors charges

En cas de délégation de mandat, les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant reçu le mandat initial.

Barème d'honoraires conforme à l'arrêté du 26 Janvier 2022. Prix maximum pratiqués.

Orpi Garcin Immobilier – 50 Place de la Fontaine – 05300 Laragne Montéglin

SARL au capital de 1.000€ / RCS Gap n°840.277.347 / Carte professionnelle T n° CPI 0501 2018 000 036 297 délivrée par la CCI des Hautes-Alpes / Caisse de Garantie : Galian, 89 rue de la Boétie, 75008 Paris.

Honoraires au 01/04/2024

La délivrance d'une note est obligatoire.